

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Mairie
ANTHY-SUR-LEMAN



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2022

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune d'Anthy-sur-Léman.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2021 du budget principal et du budget annexe du cimetière.

En 2021, la commune d'Anthy-sur-Léman dispose de 2 budgets :

- Le budget principal,
- Le budget annexe du cimetière.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées pour l'année 2021.

Les résultats à la clôture de l'exercice 2021 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2020	2021	Cumulé	Restes à réaliser
Résultat de fonctionnement	1 314 506,74 €	386 916,86 €	1 701 423,60 €	
Résultat d'investissement	- 561 223,69 €	1 591 182,99 €	1 029 959,30 €	- 487 438,76 €
Résultat global de clôture	753 283,05 €	1 978 099,85 €	2 731 382,90 €	

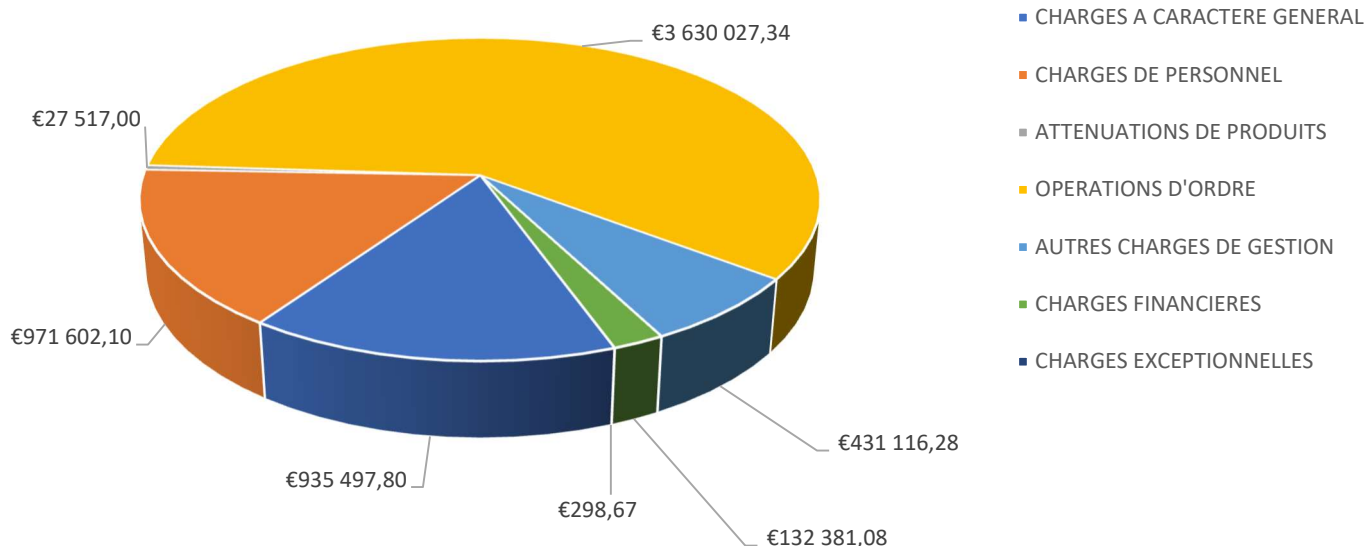
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a. Dépenses de fonctionnement

LIBELLES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	935 497,80 €	Ce poste correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (carburants, assurances, ...).
Charges de personnel	971 602,10 €	Ce poste correspond aux charges de personnel.
Atténuations de produits	27 517,00 €	Prélèvement du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales).
Opérations d'ordre	3 630 027,34 €	Ecriture de sortie d'actif liée à des cessions et amortissements comptables (terrains stabilisé et tennis).
Autres charges de gestion	431 116,28 €	Ce poste regroupe les participations au SISAM, les subventions et les indemnités des élus.
Charges financières	132 381,08 €	Règlement des intérêts des emprunts.
Charges exceptionnelles	298,67 €	Ce poste correspond au remboursement des arrhes de location de salle suite à la crise sanitaire ainsi que la régularisation des charges locatives.
TOTAL	6 128 440,27 €	

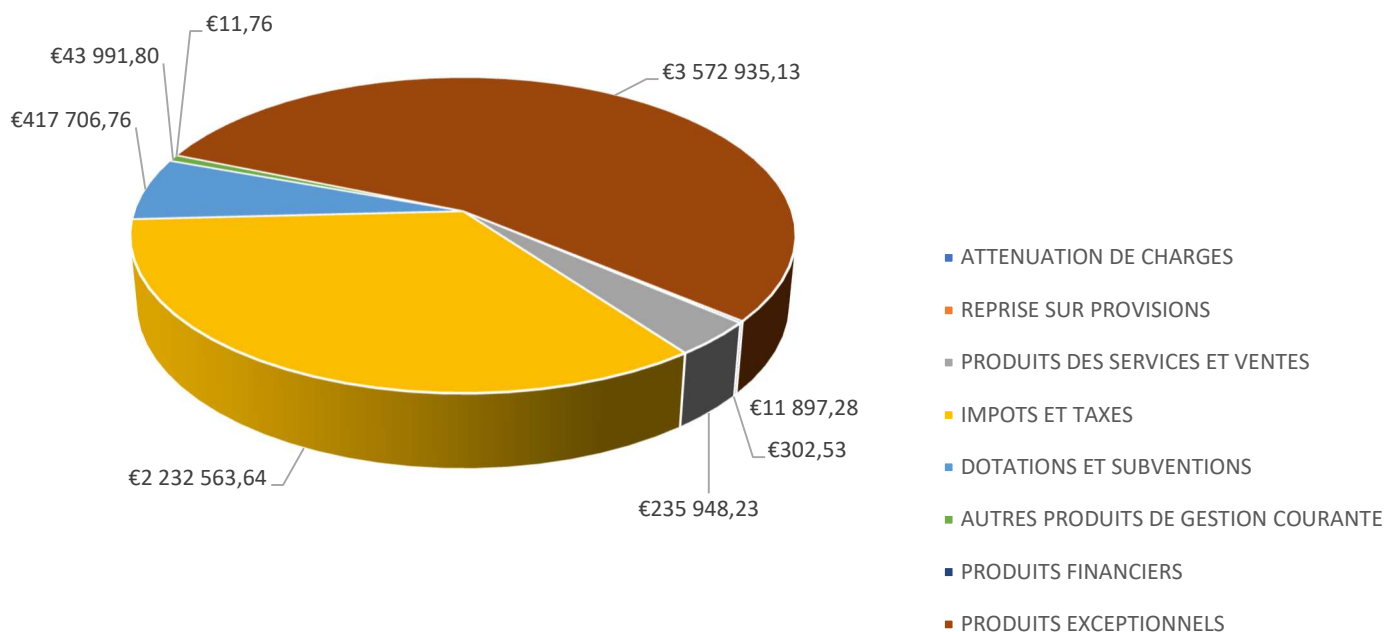
Dépenses de fonctionnement 6 128 440,27 €



b. Recettes de fonctionnement

LIBELLES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	11 897,28 €	Remboursements sur rémunération du personnel par les assurances.
Reprise sur provision	302,53 €	Reprise de provisions qui n'ont plus lieu d'exister.
Produits des services et ventes	235 948,23 €	Ce poste regroupe les recettes relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, médiathèque, port, stationnement...).
Impôts et taxes	2 232 563,64 €	Ce poste augmente par rapport à l'an dernier du fait de l'augmentation des bases et de l'augmentation du nombre de commerces soumis à la taxe locale sur la publicité.
Dotations et subventions	417 706,76 €	Dotations versées par l'Etat et fonds genevois.
Autres produits de gestion courante	43 991,80 €	Ce poste correspond aux recettes liées aux locations (salles et logements).
Produits financiers	11,76 €	Part de production.
Produits exceptionnels	3 572 935,13 €	Ce poste regroupe le produit des cessions, les remboursements des assurances.
TOTAL	6 515 357,13 €	

Recettes de fonctionnement 6 515 357,13 €



Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

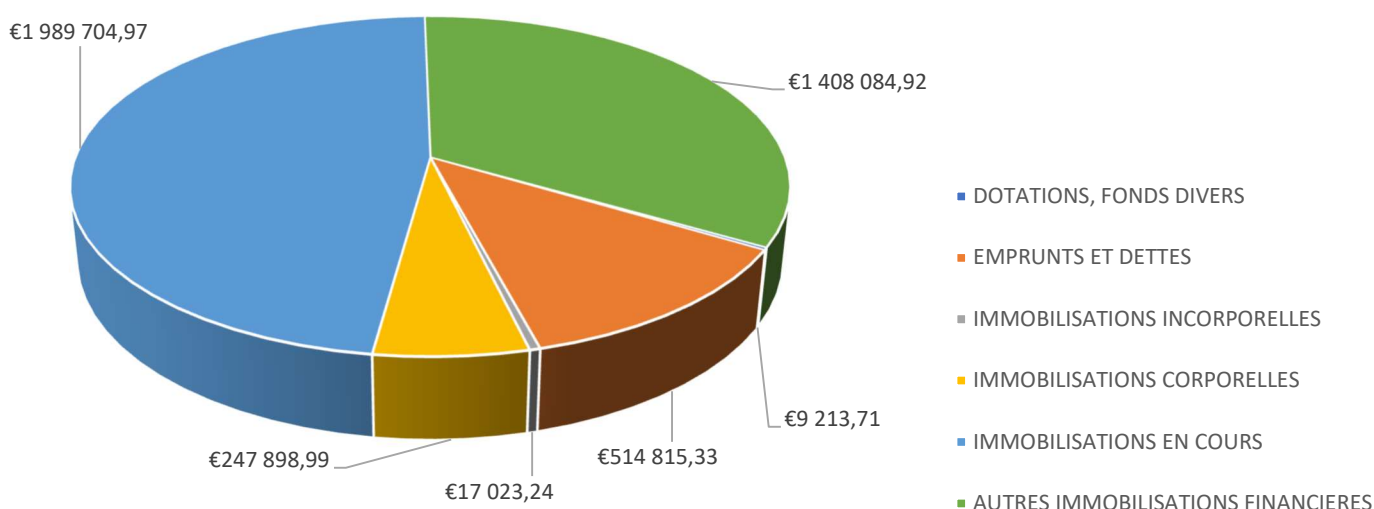
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle regroupe toutes les dépenses impactant la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules ou biens immobiliers et des travaux sur des structures existantes ou en cours de création. En recettes, en plus de l'autofinancement, coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les autorisations d'urbanisme, le FCTVA et les subventions d'investissement.

a. Dépenses d'investissement

LIBELLES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Dotations, fonds divers	9 213,71 €	Ce poste correspond au remboursement de taxe d'aménagement top perçu.
Emprunts et dettes	514 815,33 €	Remboursement du capital des emprunts.
Immobilisations incorporelles	17 023,24 €	Frais d'études et logiciels métiers.
Immobilisations corporelles	247 898,99 €	Acquisition de panneaux, travaux sur les bâtiments communaux, aménagement du parking Chantrell, acquisition de véhicules, de matériel informatique et de mobilier ...
Immobilisations en cours	1 989 704,97 €	Travaux de construction du groupe scolaire et du parking, travaux d'aménagement du parking et abords du cimetière.
Autres immobilisations financières	1 408 084,92 €	Annuité portage foncier et provision parcelle des tennis (vente à terme).
TOTAL	4 186 741,16 €	

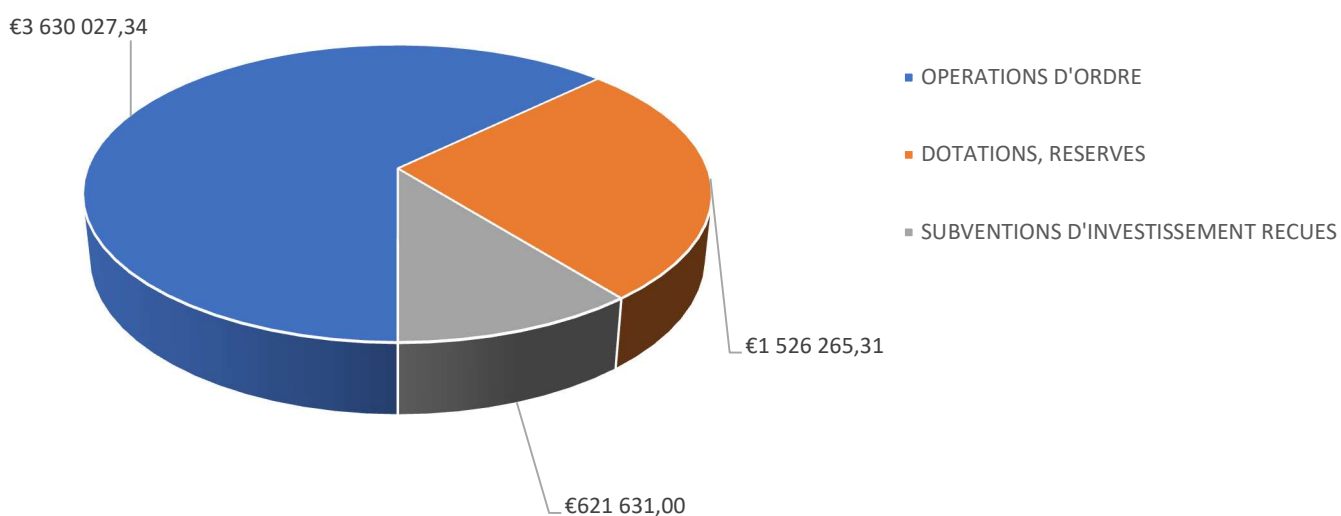
Dépenses d'investissement 4 186 741,16 €



b. Recettes d'investissement

LIBELLES CHAPITRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Opérations d'ordre	3 630 027,34 €	Amortissements comptables et écritures de sorties de l'actif (terrains stabilisé et tennis).
Dotations, fonds divers	1 526 265,81 €	Ce poste correspond au FCTVA (remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA acquittée sur les travaux de 2020) et à l'augmentation du taux de la taxe d'aménagement (passage de 5 % à 15 %).
Subventions d'investissement	621 631,00 €	Subventions reçues par la Région, la CAF et l'Etat ainsi que le reclassement de la Route Départementale.
TOTAL	5 777 924,15 €	

Recettes d'investissement 5 777 924,15 €



Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser » :

- 663 656,76 € correspondant majoritairement aux travaux dans le cadre de la construction du groupe scolaire et du parking souterrain, aux travaux d'aménagement du parvis de l'Espace du Lac ainsi qu'aux acquisitions foncières, sont reportés en dépenses d'investissement de 2021 à 2022,
- 176 218,00 € correspondant à des subventions restant à percevoir, sont reportés en recettes d'investissement de 2021 à 2022.

3. ETAT DE LA DETTE

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 514 815,33 € pour 2021 contre 443 790,14 € pour 2020.

L'encours de la dette total est de 6 897 851,40 € (capital) au 31 décembre 2021, soit 3 013,48 € par habitant.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE – DU CIMETIERE

Ce budget annexe retrace les achats et les ventes de caveaux.

Il est rappelé que ce budget annexe est soumis à la nomenclature comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux. A ce titre, l'engagement des dépenses est obligatoire et l'assujettissement à la TVA est de droit. Par ailleurs, ce budget annexe doit obligatoirement comptabiliser les stocks de caveaux. C'est donc un budget particulièrement technique puisque les écritures comptables de gestion des stocks émargent sur les deux sections. A la clôture 2021, il reste 17 caveaux en stock.

Aucune vente de caveau n'a été réalisé en 2021.

	Report exercice 2020	2021	Cumulé
Résultat d'exploitation		0,00 €	
Résultat d'investissement	- 18 976,30 €	0,00 €	- 18 976,30 €
Résultat global de clôture	- 18 976,30 €	0,00 €	- 18 976,30 €